



République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 11 mai 2026

Objet : SIPAR – Désignation des membres représentant la communauté de communes

Numéro de délibération : CC2026_086

L'an deux mille vingt-six, le onze mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 5 mai 2026, s'est réuni en séance plénière à la Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francine CHENU, Eric POISBELAUD, Cédric TRANQUARD, Frédéric BAUDOUIN, Alain BILLAUD, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Jean-Claude CAILLAULT, Christine VERNON, Gilles VENNER, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Laurent RIGLET, Cosette GUSTAVE, Eric MEHDAOUI, Rose-Marie NICOLAS, Pierre GABRIELLI, Stéphanie GRIMAUD, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Germain HENNION, Guillaume BORDRON, Jérôme CAILLAUD, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jacques TROUVAT, Didier BOREL, Pascal SAGY, Mathieu RENDU, Henri AUGER, Laurent BOUILLE, Emmanuelle CAIVEAU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Stéphane GIRAUDEAU, Thierry ADONIS, Nadine BRUN, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Frédéric PINSONNEAU, Kévin NICOLAS, Daniel DARDILLAT, Ludmina DEPRez, Clément PIOCHAUD, Remi MARBOEUF, Patrick XICLUNA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvain MARCHAL, Olivier FOUCHE, Jacky RAUD, Michel PELLETIER, Sylvie SABOUREAU, Patrick BOUILLON, Frédéric EMARD, Jacques TORCHEUX, Valérie FLOCHRUJU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Thierry GIRAUD, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Françoise MESNARD, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Annie POINOT-RIVIERE, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Laurent FLAMENT, Mathilde MAINGUENAUD, Annie PEROCHON, Frédéric BRUNETEAU, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, François PINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Francette GUICHARD, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Pierre TEXIER, François PASQUET, Didier DAUNIZEAU, Gilles BELON, Fabrice RENAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Julien GOURRAUD, Patrice FOUCHER, Suzette MOREAU, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :

François ROUSSELOT donne pouvoir à Yves-François SCARINGELLA
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Gérard BIELKA donne pouvoir à Annie PEROCHON
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Jean MOUTARDE
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Erwan CHARLES donne pouvoir à Guillaume BORDRON
Jean-Claude GODINEAU donne pouvoir à Sylviane DORNAT

Antony MATTIUZZO donne pouvoir à Jean-Luc PATCINA

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 017-200041689-20260511-CC2026_086BIS-DE



Absents :

Jean-Luc JOUVE, Thierry BROSSARD, Sophie BELLEBEAU, Michel FILLEUL, Bruno MAPAL, Frederic RASSE, Pascal MARTINEAU, Philippe MERCIER, Hervé DE LARQUIER

Secrétaire de séance :

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance :

ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :

En exercice : 136
Quorum : 69
Présents : 119
Votants : 127
Pouvoirs : 8

Publication (affichage) ou notification du :

SIPAR – Désignation des membres communauté de communes

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 017-200041689-20260511-CC2026_086BIS-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 5 mai 2025 portant modification des statuts de Vals de Saintonge Communauté ;

Vu le décret n2023-608 du 13 juillet 2023 relatif aux services autonomie à domicile mentionnés à l'article L.313-1-3 du Code de l'action sociale et des familles et aux services d'aide et d'accompagnement à domicile relevant des 1° et 16° du I de l'article L. 312-1 du même code, la seule compétence :

- Service Autonomie à Domicile

Vu la délibération CC2025_131bis en date du 6 octobre 2025 approuvant la modification des statuts du SIPAR ;

Considérant que le Syndicat intercommunal personnes âgées et retraitées (SIPAR), dont le siège social est sis au 24 avenue de la République sur la commune de Burie, a pour but d'assurer le support administratif et financier de tous les services à créer en vue du maintien des personnes âgées à domicile. Il assure,

Considérant que ce Syndicat est formé entre les EPCI suivants :

- Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives - l'Agglo pour les communes de : Burie, Chérac, Dompierre-sur-Charente, Ecoyeux, Migron, Le Seure, Saint-Bris-de-Bois, Saint-Césaire, Saint-Sauvant, Villars-les-Bois
- Vals de Saintonge Communauté pour les communes de : Aujac, Aumagne, Authon, Bercloux, Brizambourg, La Frédière, Juicq, Nantillé, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Sainte-Même, Ballans, Bagnizeau, Bazauges, Beauvais-sur-Matha, Blanzac, Bresdon, Brie-sous-Matha, La Brousse, Courcerac, Cressé, Gibourne, Gourvillette, Haimps, Louzignac, Macqueville, Massac, Matha, Mons, Neuvicq-le-Château, Prignac, Saint-Ouen-la-Thène, Siecq, Sonnac, Thors, Les-Touches-de-Périgny

Considérant l'installation du conseil communautaire, par délibération en date du 13 avril 2026, il appartient à l'organe délibérant de désigner les représentants de Vals de Saintonge Communauté auprès du SIPAR.

Considérant que les statuts du SIPAR prévoient que :

- 7 membres titulaires et 7 membres suppléants pour Vals de Saintonge Communauté
- suite à l'installation du conseil communautaire, par délibération en date du 13 avril 2026, il appartient à l'organe délibérant de désigner les représentants de Vals de Saintonge Communauté auprès du SIPAR

La présidente fait un appel à candidature afin de désigner les représentants titulaires et suppléants.

Sur proposition de la présidente, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas procéder à un vote à bulletin secret pour la désignation des représentants de Vals de Saintonge Communauté auprès du SIPAR.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- de désigner, en tant que représentants de Vals de Saintonge SIPAR, les conseillers communautaires suivants :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Danièle PERTUS	Frédéric MICHEAU
Alain BILLAUD	Olivier FOUCHE
Loëtitia PELLIER	Jean-Jacques MENAGER
Clément PIOCHAUD	Laurent BOUILLE
Pascal SAGY	
Patrick XICLUNA	
Gwendoline CAQUINEAU	

- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 127
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 12 mai 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD

